

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026-111

### OBJET : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY

Le maire d'Écully,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-7, R.123-10, R.123-11 et R.123-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-16 du 1<sup>er</sup> avril 2026 fixant à 16 le nombre d'administrateurs du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et procédant à l'élection des 8 administrateurs issus du Conseil municipal du CCAS ;

Vu l'obligation de parité dans la composition du Conseil d'Administration qui doit être constitué en un nombre égal d'administrateurs issus du conseil municipal (administrateurs élus) et d'administrateurs issus de la société civile (administrateurs nommés) ;

Vu l'avis de publicité relatif à l'installation du conseil d'administration du CCAS du 23 mars 2026, diffusé par voie d'affichage en mairie, sur le site internet de la Ville d'Écully et par courriel aux associations le 24 mars ;

Vu les courriers envoyés aux associations à caractère d'action sociale le 24 mars 2026 ;

Vu les candidatures déposées, dans le délai imparti soit avant le 9 avril 2026, par les associations à caractère d'action sociale ;

### ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés administrateurs, pour siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Écully, les huit personnes suivantes :

- Monsieur Julien COUSSART, au titre des associations familiales, nommé sur proposition de l'UDAF du Rhône
- Madame Évelyne LARASSE, au titre des associations de personnes âgées et de retraités, nommée sur proposition de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMAR) d'Écully
- Monsieur Pierre COTE, au titre des associations de personnes âgées et de retraités, nommé sur proposition de l'association Club du cèdre
- Monsieur Régis De MALLMANN, au titre des associations de personnes âgées et de retraités, nommé sur proposition de l'Association de Portage de Repas à Domicile (APRD)
- Madame Brigitte RAMOND, au titre des associations de personnes handicapées, nommée sur proposition de la fondation Dominique et Tor

Accusé de réception en préfecture  
069-2100011-20260410-AR\_2026-011-AR  
Date de télétransmission : 15/04/2026  
Date de réception préfecture : 15/04/2026

- Madame Colette BONIN, au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, nommée sur proposition du centre social d'Écully « le Kiosque et l'Arche »
- Monsieur Aimery FUSTIER, au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, nommé sur proposition du Secours Catholique du Rhône
- Monsieur Denis FAYET en tant que personne qualifiée

Article 2 : La durée du mandat des administrateurs nommés par le Maire est identique à celle du mandat des administrateurs élus. Le mandat des administrateurs prendra fin dès la nomination des nouveaux membres, au plus tard dans un délai de deux mois suivant l'élection du conseil municipal.

Article 3 : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication et /ou de sa notification.

Article 4 : Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Affiché/publié, le **15 AVR. 2026**

Fait à Écully, le **10 AVR. 2026**

Le maire



**Sébastien MICHEL**

Notifié aux intéressé(e)s par lettre recommandée avec avis de réception

M Julien COUSSART, le  
Mme Évelyne LARASSE, le  
M. Pierre COTE, le  
M Régis DE MALLMANN, le  
Madame Brigitte RAMOND, le  
Madame Colette BONIN, le  
M. Aimery FUSTIER, le  
M. Denis FAYET, le

Certifié exécutoire, le **15 AVR. 2026**  
Le maire



**Sébastien MICHEL**

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20260410-AR\_2026-011-AR  
Date de télétransmission : 15/04/2026  
Date de réception préfecture : 15/04/2026